

## Conseil municipal du 11 janvier 2022

**Présents :** Bernadette Doutremepuich, Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Hélène Massa, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez.

**Secrétaire de séance :** Christian Nevejans

### **Approbation du compte rendu du conseil du 7 décembre 2021 :**

Lecture par Mme la Secrétaire de Mairie

- **Approuvé à l'unanimité**

### **Délibérations :**

- Autorisation de 25% de dépenses d'investissement sur le budget prévisionnel 2022 : **Approuvé à l'unanimité**
- Augmentation de l'horaire du contrat PEC de Lina Lecocq pour passer de 25 heures à 30 heures hebdomadaires à partir du 1<sup>er</sup> Février. (65% d'aides sur les 30 heures). **Approuvé à l'unanimité**
- Prolongation du contrat de Lucas Catiau en Février et Mars pour pallier aux absences de Margot Catiau qui est en formation durant une partie de ces deux mois. **Approuvé à l'unanimité**
- Autorisation au maire de demander une aide de la CAF pour le Centre de Loisirs (prestation de service ALSH : 55 centimes par heure facturée). Lecture de la délibération par Mme La Secrétaire de Mairie pour expliquer les modalités de cette aide. **Approuvé à l'unanimité**
- Autorisation de signature avec la CAF d'une convention pour le développement des séjours « ados » au niveau de 10 places. **Approuvé à l'unanimité**
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Ferme Alexandre. Lecture du devis de la Société JINKAU par Mme Le Maire.  
En plus des frais d'études la société JINKAU propose deux options : option A pour le relevé en 3D des existants et option B pour l'étude des espaces verts par un paysagiste.

**Les deux options sont retenues à l'unanimité pour un budget global de 9 500€ HT.**

- Autorisation de demande de subvention pour l'aménagement des CD 58 et 65. Mme Le Maire va renouveler pour l'exercice 2022 la demande de subvention qui n'a pas aboutie en 2021. **Approuvé à l'unanimité**
- Autorisation donnée au maire de donner congé au locataire de la pâture du Fay et de payer l'indemnité due. **Approuvé à l'unanimité**

**Projet Ferme Alexandre :** Mme le Maire relate sa rencontre avec la société JINKAU et la possibilité d'implantation d'une crèche ou micro-crèche ; possibilité évoquée aussi lors de la rencontre avec la CAF.

Mme Le Maire pose la question des modalités de diffusion du projet auprès de la population : Elle propose que le prochain journal y soit consacré avec une présentation sommaire des propositions du département et quelques plans. Il est prévu également d'y ajouter une fiche à remettre à la mairie avec les idées et les suggestions de la population. Une invitation à la visite des lieux pourra être proposée afin que la population fasse ses propositions après avoir vu les lieux. Le conseil dans son ensemble est d'accord sur la marche à suivre.

### **Programme 2022 :**

- Au printemps : Nous espérons inaugurer l'espace école. Cette inauguration pourrait permettre un moment convivial qui nous a fait cruellement défaut ces derniers temps. Pour le moment nous sommes en attente de l'abri bus et des jeux. Madame Le Maire propose à la commission Travaux de se rendre sur les lieux lors de sa prochaine réunion pour faire le point et affiner les détails.
- Automne : L'inauguration des travaux extérieurs de l'église se fera au cours d'une manifestation organisée par le Département dans le cadre du circuit des Eglises fortifiées qui serait initié au mois de septembre 2022.  
Mme Le Maire rencontrera les personnes du département en charge de cette l'organisation de cette manifestation.
- Elections : 10 et 24 avril 12 et 19 juin
- Ascension : Le club de la détente souhaiterait organiser un repas de ducasse. Madame La Maire propose que la commune accompagne les membres de l'association dans la réalisation de ce projet.

### **Compte rendu commissions :**

- ACJ : Madame Le Maire passe la parole à Catherine Hocquette responsable de la commission pour présenter l'ACJ. Une réunion a eu lieu samedi 8 janvier pour entamer le travail : 6 jeunes étaient présents. (8 inscrits ; 2 excusés)

Les jeunes ont exposé leurs idées (jardins partagés ; composteur commun, abri pour les oiseaux et insectes....) ; ils ont cherché un créneau de réunion compatible avec les différents emplois du temps de chacun.

Dans un premier temps ils vont déposer des boîtes à idées à la bibliothèque et la mairie et faire des affiches pour signaler ces boîtes et inciter d'autres jeunes à les rejoindre.

Reste à élaborer une charte de cette assemblée et une autorisation parentale pour les différentes activités à venir. Une prochaine réunion est prévue avant les vacances de février.

- Commission sociale : Première réunion lundi 10/01. Présents : Conseil Municipal : Bernadette Doutremepuich, Guislaine Delaforge, Hélène Massa ; extérieurs au conseil : Pierre Dutilleul et Sylvie Tyrakowski.

Mme Le Maire revient sur la dissolution du CCAS durant le mandat précédent et la nécessité qu'il y eu de transférer les propriétés du CCAS à la Commune : ces propriétés étant constituées pour l'essentiel de pâtures louées à des particuliers pour leurs chevaux.

Le montant des loyers pourra constituer le budget de la Commission sociale inscrit dans le budget de fonctionnement et permettre à la commission d'apporter des aides financières quand cela est jugé nécessaire.

- La question des critères d'attribution d'aides financières est abordée : à ce jour il n'y a pas de critères écrits : Villers reste une petite commune où l'on peut supposer connaître une bonne partie de la population. Toutefois chacun est invité à la vigilance pour signaler à ladite commission, en toute discrétion et bienveillance, les problèmes qui pourraient exister.
- Jonathan Kusz conseiller délégué à l'informatique rend compte de l'installation de la fibre à la bibliothèque ainsi que des trois nouveaux ordinateurs. Il nous reste maintenant à faire venir la médiathèque départementale pour vérifier que l'installation est conforme à leurs souhaits, obtenir le paiement de la subvention et pouvoir proposer aux adhérents de la Bibliothèque de Villers une connexion à la Bibliothèque Numérique.

### **Prochaines commissions :**

- Commission travaux : Fixée au jeudi 20 janvier à 18h.
- Commission finances : Objectif : Compte administratif et travailler sur le budget 2022.
- Mme Le Maire rappelle aux membres du conseil de déposer leurs demandes de formation rapidement.

Formations prévues : 20 janvier : Mme le Maire : les nouveaux pouvoirs de Police du Maire

21 janvier : Hélène Massa : Mettre en place un Conseil municipal des Jeunes.

**Fin de la séance : 20h00**